



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 11/02/2019

L'an deux mille dix-neuf le lundi onze février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 7 - Subvention Agen Habitat - Les bastides de Boé

Présents :

Monsieur DEZALOS Christian **Maire**

Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Madame JOURNE-LHERISSON Michèle, Monsieur GERAUD Jean-Claude, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame MANDEIX Catherine **Adjoint**

Madame ACCARY Annie, Monsieur JOSEPH Joël **Délégués**

Madame LASSORT Colette, Madame FORNASARI Monique, Madame LABADIE Annie, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame LUGUET Pascale, Monsieur BOUDON Arnaud, Madame FAVARD Odile, Monsieur OURABAH Nino, Madame TRUILHE Aline, Madame PERTHUIS Nicole, Monsieur DEL-FIORENTINO Julien, Monsieur SMYRACHA Jean-Jacques, Madame FOURNIER Eveline, Monsieur ROUX Jérôme, Madame BONFANTI Brigitte, Monsieur JACQUIN Henri **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Madame ROBIN Séverine (donne pouvoir à Madame LEBEAU Françoise), Madame RAMOND Chantal (donne pouvoir à Monsieur JACQUIN Henri)

Monsieur KHERCHACHE Aïssa (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	026
Nombre de procurations :	02

Rapporteur : **Madame Colette LASSORT**

I - Exposés des motifs

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet d'office, AGEN HABITAT va acquérir en VEFA (vente en état futur d'achèvement) un programme de 29 logements sociaux sur la commune de Boé, rue de l'École.

Parmi les 29 logements réalisés, 10 seront financés en PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et 19 en PLUS (prêt locatif à usage social).

Ce projet s'intègre à une opération d'aménagement de 51 logements sur un terrain d'une superficie de 15 180 m².

L'opération se décline comme suit :

1. 2 immeubles collectifs en R+1 dénommés bâtiment A et C de 11 logements en accession libre,
2. 1 immeuble collectif en R+1 dénommé bâtiment B de 11 logements pour AGEN HABITAT,
3. 18 maisons individuelles groupées pour AGEN HABITAT

Typologie des logements :

4. Immeubles collectifs : 5 T2 (51.7 m²) et 6 T3 (71.75 m²)
5. Maisons individuelles : 18 T4 (92.75 m²)

Les logements collectifs disposent d'un balcon de 9 m² minimum et d'une place de stationnement privatisée.

Les maisons individuelles disposent d'un garage et d'un jardin.

Afin de finaliser le financement de cette opération et conformément aux engagements pris par la commune et l'Agglomération d'Agen, il vous est demandé de bien vouloir accorder une subvention de 62 500 € dont 50 % seront versés au démarrage des travaux et le solde à la livraison des logements.

II - Considérants et références juridiques

Considérant la demande de subvention formulée par Agen Habitat en date du 21 décembre 2018,

Vu le plan de financement prévisionnel,

Vu l'avis du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

ACCORDER : une subvention de 62 500 € à Agen Habitat pour l'opération « les Bastides de Boé » dont 50 % seront versés au démarrage des travaux et le solde à la livraison des logements.

AUTORISER : monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20190211-201937007-AR
Date de télétransmission : 15/02/2019
Date de réception préfecture : 15/02/2019

Monsieur Henri JACQUIN

SIGNE
M. Christian Dézalos